

85 C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux et sera rendu public dans les quinze jours suivant son dépôt. Les décisions relatives au projet appartiennent aux élus comme vous le savez.

90 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Cindy Lavertu, et d'un responsable de la sonorisation qui est monsieur Thomas Gentilhomme. Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes sténographiques est accessible sur le site Internet de l'OCPM une semaine après la tenue des séances environ.

95 Il faut mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina, qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office, par madame Denise Mumporeze et par madame Nicole Uwimana qui sont toutes deux à l'accueil à l'extérieur de la salle, par madame Brunelle-Amélie Bourque qui est chargée de logistique et de communication et par madame Annick Pouliot qui est responsable des communications et de la logistique.

100 La séance de ce soir devrait prendre fin vers 22 h, si tout se déroule comme prévu. Nous prendrons une pause de quinze minutes à mi-parcours.

105 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui sont irrecevables

110 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissaient dans les propos présentés ce soir, les représentants de la Ville pourraient utiliser de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance, en fin de soirée. Il s'agit bien entendu de rectifier seulement un fait non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

115 Alors j'invite maintenant madame Carole Tétreault qui est déjà en place. Alors vous pouvez présenter votre mémoire.

MME CAROLE TÉTREULT :

Oui. Bonsoir. Je me présente. Mon nom est Carole Tétreault. Je suis urbaniste et je travaille pour le Groupe de Grilli Développement.

120 J'ai eu l'opportunité dans ma carrière de travailler sur des projets d'envergure. Parmi ces projets, on peut nommer le Projet Urbanova à Terrebonne qui est le plus grand projet

écoresponsable du Canada pour lequel notre groupe a reçu 11 distinctions.

125 Dans le cadre du Projet Cap-Nature sur lequel j'ai conseillé les promoteurs depuis 2008, mon rôle a consisté à favoriser la création d'un projet unique et durable.

Aujourd'hui, je me présente à vous à titre de citoyenne de Montréal.

130 Cap-Nature s'inscrit comme un nouveau développement urbain intégrant les principes de développement durable. Il est dans son essence même un projet d'innovation. Sa démarche avant-gardiste et ses orientations axées sur l'environnement ont mené à la création d'un projet unique.

135 Des choix ont été faits afin de proposer un projet respectant les principes de développement écoresponsable qui conjuguent les composantes environnementales, économiques et sociales.

Cap-Nature a fait l'objet d'une méticuleuse planification sur plusieurs facettes de son développement que ce soit les questions d'infrastructures, de design et de conservation afin de répondre à des critères d'écoresponsabilité.

140 Cap-Nature propose des nouvelles façons de faire en matière de conservation des milieux naturels, de densité et de mixité urbaine afin d'offrir aux futurs résidents un cadre de vie unique.

145 L'approche se distingue par une démarche globale intégrée visant un équilibre harmonieux entre les besoins de conservation du patrimoine naturel et les projets immobiliers.

Cette approche est guidée par le souci de réaliser un nouveau quartier distinctif et innovateur axé sur la présence d'espaces verts de qualité et de soutenir des solutions durables en matière d'aménagement et de transport afin de créer une richesse collective pour les générations futures.

150 L'approche retenue ici s'inspire des principes de nouvel urbanisme soit une nouvelle façon de planifier le rapport entre l'urbain et la nature.

155 La conception de l'aménagement urbain s'assure la mixité sociale, l'accessibilité des services et des réseaux verts. Il favorise la venue des familles, une vie de quartier dynamique dans un milieu attrayant.

160 Le secteur repose sur un aménagement du domaine public convivial, sécuritaire et contemporain tout en ayant un design qui vise l'innovation.

Le projet Cap-Nature s'inspire de trois principes fondamentaux : mixité, densité et proximité. La densité prévue est de 35 logements à l'hectare.

165 Cap-Nature permettra la création d'un milieu de vie attrayant, diversifié, qui minimise les impacts sur le milieu naturel.

La force d'un tel concept.

170 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Tétreault, je vous arrête une seconde.

MME CAROLE TÉTREAUULT :

175 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

180 Est-ce que les... ce qui se déroule devant nos yeux...

MME CAROLE TÉTREAUULT :

185 Non, c'est juste comme un PowerPoint.

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Ça va.

190 **MME CAROLE TÉTREAUULT :**

C'est bon. Qu'est-ce que...

LA PRÉSIDENTE :

195 Non, c'est parce que je dirais que ça distrait un moment donné on cherche dans votre...

MME CAROLE TÉTREAUULT :

200 O.K. Non. C'est ça. On peut le mettre sur pause finalement.

LA PRÉSIDENTE :

Mettez-le sur pause.

205

MME CAROLE TÉTREAULT :

C'est bon. O.K.

210

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Quitte à ce que vous y reveniez.

215

MME CAROLE TÉTREAULT :

Oui. C'est bon. Absolument.

220

LA PRÉSIDENTE :

On va vous écouter mieux.

225

MME CAROLE TÉTREAULT :

Parfait. Merci.

Cap-Nature permettra la création d'un milieu de vie attrayant, diversifié qui minimise les impacts sur le milieu naturel.

230

La force d'un tel concept réside dans l'aménagement d'îlots conçus autour d'un noyau d'activités : commerces, bureaux, services, écoles, garderies, places publiques, parcs et espaces verts. Les rues et les voies cyclables, les trottoirs, les espaces publics sont aménagés de manière à faire des lieux d'échange confortables où il est agréable de se promener en toute sécurité.

235

La vitalité du secteur se traduit également par la mise en place de rues d'ambiance permettant de créer des environnements distincts et des espaces animés conviviaux.

Toujours dans l'optique environnementale, le Projet Cap-Nature favorise une grande diversité sociale. Aussi le projet offrira 7% de logement social et 23% de logement abordable.

240

De plus, afin de répondre aux exigences des futurs résidents, un agencement des

différentes typologies est offert à Cap-nature : maisons unifamiliales, maisons en rangée, et multifamiliales.

245 Ce projet offrira une option supplémentaire à des milliers de familles qui désirent demeurer sur l'île mais doivent se résigner à quitter Montréal année après année pour vivre en banlieue. On sait que 15 000 familles par année quittent l'Île de Montréal faute de budget ou de logement adéquat accélérant continuellement la problématique de l'étalement urbain.

250 Cap-Nature sera aussi un endroit de choix pour les familles avec enfants. Son environnement exceptionnel et sécuritaire est sans contredit un gage de succès pour les accueillir.

255 La planification d'un milieu de vie adapté pour les familles nécessite l'implantation d'espaces verts pouvant intégrer les aires de jeu et des plateaux sportifs ainsi qu'une variété d'équipements institutionnels tels que les écoles, garderies, services de santé qui répondent à leurs besoins.

260 Cap-Nature bénéficie d'un paysage naturel remarquable. La conservation des boisés, des cours d'eau et des marais contribuera à offrir aux résidents un cadre de vie exceptionnel, un contact avec la nature, des lieux de récréation et de détente uniques.

265 Cap-Nature a pour objectif de prioriser un développement à l'échelle humaine dans laquelle on mise sur le transport actif et collectif. Ainsi les rues locales seront la priorité des piétons, des cyclistes avec des aménagements routiers facilitant l'accès aux services de proximité.

270 Cap-Nature c'est une vision d'avenir du développement urbain inspiré d'un nouvel urbanisme. Il cherche à recréer le sentiment d'appartenance et la convivialité des villages d'autrefois dans une version plus urbaine à proximité des services et des pôles d'emploi.

LA PRÉSIDENTE :

270 Terminé?

MME CAROLE TÉTREAULT :

275 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

280 Merci beaucoup.

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Bonjour.

285

MME CAROLE TÉTREAULT :

Bonjour.

290

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Plusieurs des mesures reprennent certains principes de l'énoncé de la Ville de Montréal à savoir la densification, le pôle multifonctionnel, la mixité sociale, est-ce que vous pourriez vous prononcer sur les autres principes, savoir qu'est-ce que vous en pensez, savoir les noues, la biodiversité, la protection du parcours riverain du boulevard Gouin Ouest.

295

MME CAROLE TÉTREAULT :

La protection, bien c'est sûr qu'au niveau du boulevard Gouin, il y aurait une plus faible densité pour respecter les gabarits des maisons qui sont sur Gouin, ça c'est pour le boulevard Gouin. Les autres principes, je m'excuse, on va les répéter.

300

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

C'est ceux qui sont contenus dans le document d'information.

305

MME CAROLE TÉTREAULT :

Bien les sept documents, les 12.

310

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Dans les 12 principes.

315

MME CAROLE TÉTREAULT :

Les 12 principes.

320

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Oui. Parlez-moi un peu des noues...

325

MME CAROLE TÉTREault :

Oui, je m'excuse. Je ne sais pas trop de mémoire, on peut...

330

Bien l'engagement des noues c'est les parties où est-ce qu'il y a des enrochements qui sont présents, alors on a relevé sur la carte toutes les noues qui étaient existantes et puis on essaie de les conserver au maximum. Je sais qu'il y a – c'est vraiment une volonté qui est comme importante pour garder la mémoire du lieu sur le site.

335

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

O.K. Puis sur la préservation d'un corridor écologique viable et d'une grande biodiversité?

340

MME CAROLE TÉTREault :

Bien ça c'est tous les terrains, bon, premièrement on a conservé la plaine, le ruisseau, ah, Le Marais Lauzon, toutes les choses qui avaient comme un potentiel écologique. Alors on a conservé finalement, comme on le disait le projet est 50% développé et 50% développé. Donc dans le 50% développé c'est des parties où il y avait comme pas de potentiel écologique. Malgré qu'on a aussi conservé des plaines parce qu'on sait que la plaine est super importante pour nourrir les animaux qui sont là donc ça c'est sur la biodiversité.

345

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Donc, je comprends que les 12 principes seraient donc intégrés au projet?

350

MME CAROLE TÉTREault :

Oui, absolument.

355

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Les 12.

360

MME CAROLE TÉTREAULT :

365 Oui, je les connais absolument parce que ça fait longtemps comme je vous dis, j'ai travaillé sur le développement écoresponsable puis c'est vraiment ma priorité.

370 Je suis sûre que les 12 principes ont été comme considérés un après l'autre, ça c'est certain. Je ne sais pas, on peut tous les passer là, ça me fait plaisir. Il y en a-tu d'autres qu'on pourrait regarder. Il y a la mixité, la densité, j'en ai parlé.

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

Oui. Le pôle multifonctionnel, le transport, l'agriculture urbaine.

375 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

L'agriculture, oui.

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

380 Puis les autres, je vous les ai nommés.

MME CAROLE TÉTREAULT :

385 Oui.

LA COMMISSAIRE RAPHAËL :

390 Puis vous m'avez dit qu'ils sont intégrés.

MME CAROLE TÉTREAULT :

Oui.

395 **LA COMMISSAIRE RAPHAËL :**

C'est bon. Parfait. Merci.

400

LA PRÉSIDENTE :

405 Moi j'avais une question. Dans votre mémoire, à la troisième page, au chapitre qui concerne la ville stimulante et sécuritaire. Bien écoutez, je vais vous le lire.

MME CAROLE TÉTREAULT :

410 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y a pas besoin de.

415 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

420 Vous indiquez entre autres que – je vous cite là : « Un des moyens pour favoriser l'occupation des espaces urbains par les citoyens réside dans l'aménagement de parcs et d'espaces verts où peuvent se dérouler différentes activités en fonction des heures du jour et des tranches de la population et des saisons et aussi c'est une approche qui permet d'augmenter le sentiment de sécurité. »

425

MME CAROLE TÉTREAULT :

430 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

J'aimerais ça vous entendre un peu plus sur la notion de sécurité et d'occupation des espaces.

435

MME CAROLE TÉTREAULT :

440 Bien j'ai un bon exemple ici, bien en fin de compte, je trouve que le boulevard Gouin est un bon exemple parce que si on est – tout le monde qui est venu ici a passé par le boulevard Saint-Charles.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

445

MME CAROLE TÉTREault :

Mais personne a le goût de marcher sur Saint-Charles parce que si on marche sur Saint-Charles, on a l'impression qu'on n'a pas de voiture ou on est comme, voyons. Mais si on marche sur Gouin, c'est une rue qui est plus petite. Bien là, je trouve que les gens ont l'air privilégiés. Ah, ils ont le temps de prendre leur marche alors c'est de faire que les rues sont plus petites que c'est comme vraiment agréable de marcher sur Gouin, mais c'est vraiment désagréable de marcher sur Saint-Charles.

450

455

C'est un peu ça le principe. Donc sur Gouin, on se sent en sécurité mais si on marche sur Saint-Charles, on sent que le Saint-Charles est fait pour les voitures. C'est un peu ça la notion qui en ressort.

LA PRÉSIDENTE :

460

De sécurité. On se sent moins en sécurité.

MME CAROLE TÉTREault :

465

Oui, absolument sur Saint-Charles parce que ce n'est pas fait pour les piétons. C'est comme une autre ambiance. Si on marche, si on vit dans le village de Pointe-Claire, on se sent en sécurité.

LA PRÉSIDENTE :

470

Oui.

MME CAROLE TÉTREault :

475

Mais si on marche sur Saint-Jean, on ne se sent pas du tout en sécurité. C'est toujours pour favoriser le piéton si on veut ou les ambiances de quartier d'autrefois.

LA PRÉSIDENTE :

480

Oui.

MME CAROLE TÉTREAULT :

485 Quand on parle d'un nouvel urbanisme, bien en fin de compte, ce n'est pas du nouvel urbanisme c'est comment les villages étaient faits avant, parce que c'est – comment on se sentait dans le village, on se sent en sécurité, on a le temps d'aller faire ses courses, on a le temps de parler aux voisins. Mais quand on est au centre d'achat, on sent que le voisin veut prendre notre place, c'est un peu ça la sécurité.

490 **LA PRÉSIDENTE :**

Bien merci.

MME CAROLE TÉTREAULT :

495 Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

500 Vous avez mentionné que vous avez travaillé sur d'autres projets écoresponsables?

MME CAROLE TÉTREAULT :

505 Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

510 Pourquoi dans les critères et dans votre présentation vous ne parlez pas de l'idée d'un quartier LEED, les principes de LEED?

MME CAROLE TÉTREAULT :

515 Bien. Non. Ça, je sais que je ne les ai peut-être pas énumérés mais si on prend le projet de Lean Neighborhood, c'est un peu les critères qu'il y a comme 10 critères pour le – ce n'est pas les LEED pour la maison, ça c'est vraiment un LEED de quartier mais ça dit Lean Neighborhood, on a tous les critères un peu, c'est les 12 principes qui sont là aussi. C'est comme.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

520 Mais l'utilisation des matériaux, l'orientation des bâtiments sur...

MME CAROLE TÉTREAULT :

Oui.

525

LE COMMISSAIRE WOLFE :

... vous ne parlez pas de ça.

530

MME CAROLE TÉTREAULT :

Bien, c'est sûr que là j'ai parlé plus au niveau urbanistique si on veut, mais toutes les rues aussi sont orientées est/ouest, le soleil, la perméabilité des rues, on a aussi tous les points si on veut, si on sort les caractéristiques de Neighborhood, ils sont aussi. Ils ont été traités dans ce développement. Mais c'est sûr que là je n'ai pas trop parlé d'architecture urbaine. J'ai parlé plutôt de matériaux qui sont comme...

535

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Oui, mais ma question était générale aussi.

540

MME CAROLE TÉTREAULT :

C'est ça. Oui.

545

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Parce que vous avez parlé de faits et aussi autres personnes qui sont venus de l'équipe du promoteur nous ont parlé du fait d'avoir collaboré sur l'énumération de ces 12 principes.

550

MME CAROLE TÉTREAULT :

Oui.

555

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Alors je ne parle pas seulement de votre présentation ce soir, mais aussi dans le document que, est-ce que c'est parce que LEED n'est plus à la mode?

560

MME CAROLE TÉTREAULT :

565 Bien si on veut oui parce que dans le fond, je vais vous expliquer LEED qu'est-ce que j'en pense. C'est une chose qu'on doit payer. O.K. C'est comme pour avoir des crédits.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

570 Pour avoir une certification, il faut payer.

MME CAROLE TÉTREAULT :

575 Si on veut LEED. Mais c'est des principes qu'il y a 10 ans parce qu'il y a 10 ans quand je commençais à travailler, tout le monde voulait être LEED, mais maintenant si on voit, les gens veulent plutôt être éco-responsables parce que maintenant c'est devenu une norme. Ce n'est pas la même chose, avant LEED, il fallait comme si tu voulais avoir la certification LEED, c'est un peu comme Option Consommateurs, pour avoir Option Consommateurs, bien tu dois payer 5 000 \$ mais t'sais, tu peux juste être pro-consommateur puis c'est correct. C'est ça.

580 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

Même si vous ne mentionnez pas LEED, je ne vois nulle part une discussion de conservation énergétique, on parle des toits blancs je crois.

585 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

Ah, oui, c'est ça. Mais je m'excuse. Dans ma partie moi, dans le projet, oui, tout ça va être traité, c'est certain. Mais, moi, je n'ai pas parlé de ça dans ma partie en effet. Je croyais que c'était comme plus au niveau architectural mais oui, tous ces systèmes-là d'énergie, oui, absolument.

590

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Mais ça n'apparaît nulle part dans tous les documents que nous avons reçus.

595 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

O.K. Mais si vous voulez, je peux, je ne sais pas comment que ça fonctionne, je suis moins habituée, mais on peut aussi, je peux vous faire, un texte écrit là-dessus ou quelque chose pour demain ou je ne sais pas trop comment que ça fonctionne.

600

LA PRÉSIDENTE :

605 Bien, écoutez, si vous avez des documents déjà préparés vous pourriez vous entendre avec madame Wells et...

MME CAROLE TÉTREAULT :

610 Parce que c'est ça, parce que dans le fond oui – c'est plutôt au niveau des bâtiments.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Je ne vous demande pas de créer, d'écrire un autre mémoire. On n'a pas besoin de ça.

615 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

O.K. Mais je peux en écrire, j'aime ça.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

620 Non, non. C'est justement, non, ce que je veux dire c'est que...

MME CAROLE TÉTREAULT :

625 On n'a pas trop traité des bâtiments comme tel. Oui, je comprends, je suis d'accord avec, il n'y a pas eu d'énumération de ce qui pourrait être fait au niveau des bâtiments parce que justement si on veut, je sais que j'ai parlé du projet écoresponsable de Terrebonne mais on a fait une grille puis chaque constructeur doit avoir un minimum de points. Ils doivent choisir des choses avec un minimum de – mais je pourrais vous envoyer la grille qu'on a faite...

630 **LE COMMISSAIRE WOLFE :**

O.K.

635 **MME CAROLE TÉTREAULT :**

... puis qui pourrait être appliquée à ça.

640

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Oui.

645

MME CAROLE TÉTREAULT :

J'ai déjà une grille avec tous les points.

650

LE COMMISSAIRE WOLFE :

Mais cette grille c'est pour votre autre projet?

MME CAROLE TÉTREAULT :

655

Oui, mais c'est un peu la même chose parce que c'est...

LE COMMISSAIRE WOLFE :

660

O.K.

MME CAROLE TÉTREAULT :

665

Mais on va appliquer aussi ces systèmes-là. Alors je pense que c'est intéressant que je vous fournisse cette grille écologique.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

670

Oui. Merci. J'ai une autre question sur, dans votre mémoire, vous parlez du transport en commun pour rentabiliser des circuits d'autobus avec une desserte soutenue.

MME CAROLE TÉTREAULT :

675

Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

680

Pour vous, quelle fréquence c'est une desserte soutenue?

MME CAROLE TÉTREAULT :

685 Bien, il faut que ce soit intéressant parce que dans le fond il ne faut pas que les autobus passent à chaque 30 minutes parce que c'est ça, si on prend une densité comme à Pierrefonds qui est neuf logements à l'hectare, il n'y a pas assez de personnes pour qu'un autobus passe.

690 C'est certain qu'on ne va pas faire passer un autobus puis il va ramasser une personne. Si on fait du 35 logements à l'hectare, bien les gens, il y a assez de personnes pour que le service soit assez rapide, pour que ce soit à chaque 12 minutes ou à 300 mètres. Il faut que ce soit un minimum que les gens marchent maximum 300 mètres pour aller aux arrêts d'autobus.

695 Alors c'est pour ça que la densité amène une offre de transport intéressant donc les gens sont beaucoup plus intéressés de prendre l'autobus parce qu'il n'y a pas comme en ce moment à Pierrefonds ou dans certains secteurs, l'autobus passe à chaque 45 minutes. C'est comme ne manque pas ton autobus parce que c'est long.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

700 Oui, je comprends ça mais est-ce que – parce que les données que je connais notamment le PMAD et aussi d'autres documents sur les TOD...

MME CAROLE TÉTREAULT :

705 Oui.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

710 Une densité, est-ce que vous êtes certaine qu'une densité de 30 logements par hectare sera suffisante pour avoir une fréquence de toutes les 12 minutes?

MME CAROLE TÉTREAULT :

715 Oui, mais là c'est ça, c'est aussi 35 logements à l'hectare brut, parce qu'il y a souvent des définitions 35 logements à l'hectare, on enlève les rues, on enlève les espaces verts, on enlève tout là.

720 Dans le Plateau Mont-Royal, c'est à peu près 35 logements à l'hectare quand on enlève tout, parce qu'il y a quand même 50% des espaces verts donc ça fait une forte densité là.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

725 O.K. D'abord dans votre texte vous dites 30 logements, je ne sais pas pourquoi, mais mettons ça de côté.

MME CAROLE TÉTREAULT :

730 C'est 35.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

735 Trente-cinq. Vous parlez de 35 logements par hectare, vous dites que ce n'est pas les 35 logements pour les 158 hectares, c'est 35 logements par hectare incluant le 50% qui est réservé?

MME CAROLE TÉTREAULT :

740 Oui, parce que quand c'est brut, on n'inclut pas les parcs.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

745 Non, non. Je comprends ça, mais je voudrais comprendre si le calcul net a été fait sur les 158 hectares?

MME CAROLE TÉTREAULT :

Non. Pas sur les 158 hectares, pas les zones de conservation, non, ça c'est...

LE COMMISSAIRE WOLFE :

750 Pas sur les zones de conservation?

MME CAROLE TÉTREAULT :

755 Non, non. Ce n'est pas enlevé.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

760 Seulement sur le 158 hectares d'espaces de conservés.

MME CAROLE TÉTREULT :

765

Oui. Oui, absolument. Parce que sinon, ça donnerait 70 logements – absolument.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K. Parce que, O.K. je m'excuse j'ai compris que vous aviez dit le contraire.

770

Alors pour retourner, vous dites que la densité de 35 logements nette est équivalente de la densité de logements nette à sur le Plateau?

MME CAROLE TÉTREULT :

775

À peu près là, je m'excuse, j'ai un peu de misère avec les chiffres des fois, mais je crois que c'est ça, je ne sais pas.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

780

O.K.

MME CAROLE TÉTREULT :

785

Oui. Mais c'est une bonne densité pour favoriser le transport en commun. Ça c'est certain.

LE COMMISSAIRE WOLFE :

O.K. Merci.

790

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup Madame Tétreault.

MME CAROLE TÉTREULT :

795

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

800

Alors j'inviterais maintenant Stéphanie Émond s'il vous plaît.